



# Le Petit Billantin

## Informations Municipales – Avril 2014

NUMERO 27

### SOMMAIRE

- Présentation du Conseil Municipal
- Elus Référents
- Appel à candidature pour les comités consultatifs
- Appel à candidature pour l'animation d'activités périscolaires

### Horaires d'ouverture de la mairie

Lundi et mardi :  
de 16h30 à 18h30  
Jeudi :  
de 8h30 à 11h30 et  
de 16h30 à 18h30  
Samedi :  
de 8h30 à 12h00

### Permanences

#### de M. le Maire :

Sur rendez-vous

Téléphone :

04 76 06 62 41

Télécopie :

04 76 06 67 15

Adresse mail :

mairie.biliieu@paysvoironnais.com

Site internet :

www.mairie-biliieu.fr

### Directeur de

publication :

Jean-Yves Penet, Maire de Biliieu

Conception :

Service communication

Tirage : 750 exemplaires

Imprimeur : CREAPRIM

223A, rue de la République  
38140 RIVES

Papier 100% recyclé  
Encres végétales

## Un Nouvel élan



Les élections municipales se sont déroulées les 23 et 30 mars derniers. Pour Biliieu, le résultat a été acquis dès le 1<sup>er</sup> tour.

Les Billantins ont fait preuve, une nouvelle fois, d'un grand esprit civique, puisque près de 75 % des électeurs inscrits ont participé au scrutin contre seulement 63,55 % en moyenne au plan national. Cette participation importante ajoutée au résultat obtenu par la liste « Biliieu, un nouvel élan » (53,74 % des voix) donne une légitimité forte à la nouvelle majorité.

Dès à présent, il convient de mettre en place les structures nécessaires au processus de prise de décision, notamment les commissions municipales. Nous avons voulu que celles-ci soient les plus ouvertes possible aux diverses sensibilités au sein du conseil et également aux citoyens. Cependant, les 3 élus n'appartenant pas à la majorité n'ont pas souhaité intégrer ces instances ; nous le regrettons, car ils auraient pu y apporter à la fois leur expérience et leur vision.

Concernant la participation citoyenne, vous trouverez dans ce numéro du Petit Billantin, la liste des commissions, le nombre des sièges attribués aux personnes extérieures au conseil et un coupon de candidature. N'hésitez pas à postuler pour participer aux comités consultatifs. Il n'est nullement nécessaire d'être spécialiste pour œuvrer dans ces organes, dont la mission principale est de préparer les décisions du Conseil Municipal.

Votre participation est indispensable pour une prise en compte optimale des aspirations des Billantins.

Je compte sur vous. Merci à tous

Jean-Yves Penet

## Les Elus



**Nadine CAMPIONE**  
1<sup>er</sup> Adjointe

En charge de l'Administration générale, de l'Education, des affaires sociales, de la culture et de la communication



**Véronique CARMINATI**  
2<sup>e</sup> Adjointe

En charge de l'urbanisme, du tourisme, du patrimoine, de l'économie, de la voirie, des réseaux et des travaux



**Thierry CASEL-AYMONETTI**  
3<sup>e</sup> Adjoint

En charge des associations, des Sports et de la Jeunesse



**Patrick MAURIES**  
Conseiller municipal délégué en charge du budget et des Finances



**Nadine DIOC**

Chargée de la communication, de la liberté d'expression et de la démocratie participative



**Philippe MONCADA**  
Chargé des grands travaux et de l'aménagement du centre village



**Sibylle ASSORIN**  
Chargée de l'harmonisation architecturale et des bâtiments remarquables



**Gaël SERVANT**  
Chargé des sports



**Emilie CARRE**  
Chargée du développement durable et de la protection de l'environnement



**Véronique PASSEMAR**  
Chargée de l'agriculture, du fleurissement et des espaces verts



**Jean-Pierre HEMMERLE**  
Chargé de la voirie, des bâtiments communaux et de la performance énergétique



**Isabelle MUGNIER**



**Jacques MERCATELLO**



**Patrick LELY**

# Information sur les Référents de Hameau

Bilieu est un village étendu et aisément identifiable par hameau.

Afin de faciliter la communication entre les habitants et les élus, un référent a été nommé pour chaque hameau.

Sa mission est de relayer les demandes propres à chaque hameau sur des questions d'intérêt général comme la voirie, la circulation, la propreté etc. et d'informer en retour les habitants concernés sur les décisions prises par le conseil municipal.

Dans un deuxième temps, il pourra initier des rencontres d'habitants et proposer la création de comités de hameau. Les Billantins contribueraient ainsi activement à la démocratie participative de notre village.

## ❖ Qui est votre élu référent ?

Hameau	Elu référent
Le Bourg (Murgières, Bouvreuil, Bardonnnet)	Véronique Passemard
La Meyrie	Nadine Dioc
Le Grand Bilieu	Emilie Carré
Le Petit Bilieu	Nadine Campione
Les Maures et le Banchet	Thierry Casel-Aymonetti
Larchat/Bernardin/David	Philippe Moncada

## ❖ Comment contacter votre élu référent ?

Plusieurs opportunités s'offrent à vous :

- Au hasard d'une rencontre !
- En demandant un rendez-vous au secrétariat de la mairie
- En envoyant un message électronique à l'adresse suivante :  
[mairie-bilieu@paysvoironnais.com](mailto:mairie-bilieu@paysvoironnais.com) ou en déposant votre demande sur le site de la mairie ([www.mairie-bilieu.fr](http://www.mairie-bilieu.fr))

A très bientôt donc !

L'équipe des élus Référents

# Appel à candidature pour les comités consultatifs

Le conseil municipal de Biliou s'appuie sur des commissions municipales (commission d'appel d'offres et commission finances) et sur des comités consultatifs autour de différentes thématiques communales.

Chaque comité consultatif est piloté par un membre du conseil municipal désigné par le Maire. Sa composition a été fixée par délibération et sur proposition du Maire pour la durée du mandat. Ainsi, cet organe comprendra des élus de la commune, mais aussi des personnes n'appartenant pas au conseil municipal.

Une synthèse est présentée dans le tableau suivant :

Les Comités consultatifs				
Urbanisme voirie et bâtiments communaux	Développement durable, Protection de l'environnement et Agriculture	Associations, Sports et Jeunesse	Affaires scolaires et sociales, Culture, Communication, Liberté d'expression et Démocratie participative	Tourisme
Nombre de membres : Elus : 4 Extérieurs : 4	Nombre de membres : Elus : 4 Extérieurs : 4	Nombre de membres : Elus : 3 Extérieurs : 6	Nombre de membres : Elus : 4 Extérieurs : 4	Nombre de membres Elus : 4 Extérieurs : 4
V. CARMINATI P. MONCADA JP. HEMMERLE S. ASSORIN	E. CARRE V. PASSEMARD S. ASSORIN T. CASEL-AYMONETTI	T. CASEL-AYMONETTI G. SERVANT N. DIOC	N. CAMPIONE T. CASEL-AYMONETTI N. DIOC E. CARRE	V. CARMINATI P. MAURIES N. CAMPIONE S. ASSORIN

Les comités consultatifs ont pour objectif d'étudier des dossiers, de présenter des projets en toute objectivité à l'organe décisionnaire : le conseil municipal.

Si vous souhaitez vous impliquer dans la vie de la commune en participant à l'un de ces comités, **retournez à la mairie avant le 10 mai le bulletin suivant** dûment renseigné.

A savoir que pour le comité en charge des associations, des sports et de la jeunesse, les candidatures des personnes âgées d'au moins 15 ans sont acceptées.

Les candidatures seront validées par M. le Maire.

## Comité Consultatif choisi :

Nom :

Prénom :

Age :

Profession :

Expliquez en quelques lignes vos motivations et éventuellement vos compétences :

.....

.....

.....

.....

## Animeriez-vous un atelier pour enfants ?



La réforme des rythmes scolaires sera appliquée à la rentrée de septembre 2014 au Groupe Scolaire Petit Prince de Biliou.

La mairie proposera des activités périscolaires en fin d'après-midi : les horaires précis (15h30 ou 15h45) sont actuellement à l'étude en concertation avec les différents partenaires de l'école et les nouveaux élus du Tour du Lac.

A ce jour, les enseignants et les associations ont été contactés, notamment grâce au travail de la Commission du Tour du Lac. Des parents d'élèves ont aussi pu proposer leur participation lors d'un questionnaire. Toutes ces candidatures sont à l'étude.

Afin d'offrir aux enfants des activités variées et de tisser du lien entre les générations, nous souhaitons ouvrir de nouvelles opportunités d'animation. Ainsi, les Billantins désireux de partager leur passion, leurs compétences, ont la possibilité de proposer un projet d'activité en **remplissant le formulaire disponible en mairie ou téléchargeable sur le site de la mairie avant le 10 mai 2014.**

L'engagement peut se faire sur un jour par semaine, au minimum sur une période de 6-7 semaines (entre deux périodes de vacances scolaires).

Si vous souhaitez de plus amples informations, merci de contacter le secrétariat de la mairie afin de convenir d'un rendez-vous avec Nadine Campione, adjointe chargée des affaires scolaires.